

## Cette année, demandez à Dieu ses projets !



"Car moi, le Seigneur, je sais bien quels projets je forme pour vous" [Jérémie 29.11](#)

Dieu dit : "je sais bien quels projets je forme pour vous [...] des projets de bonheur. Je veux vous donner un avenir à espérer. Si vous venez alors m'appeler et me prier, je vous écouterai" ([v.11-12](#)). Cette année, demandez à Dieu ses projets.

Je sais bien quels projets je forme pour vous [...] des projets de bonheur.

Ce serait dommage d'en commencer un pour lequel vous êtes mal taillé. C'est comme si vous marchiez dans des chaussures trop petites ou trop grandes. Alors, à quoi êtes-vous bon ? Que préférez-vous faire ? Qu'est-ce qui vous procure le plus de joie ?

Notez cinq moments dans votre vie où vous vous êtes senti vraiment comblé. Ces moments vous aident-ils à y voir plus clair ? Si l'argent n'était pas un problème, que feriez-vous de vos journées ? Serait-ce différent d'aujourd'hui ? Quel petit pas pouvez-vous faire tout de suite pour vous rapprocher de votre véritable appel ? Passer un coup de fil, écrire une lettre, envoyer un mail ?

Qu'avez-vous appris sur votre appel à travers vos échecs ? Y a-t-il des domaines qui vous en éloigneraient ? Qui admirez-vous le plus pour leur façon d'utiliser leurs talents ? Pourquoi vouloir être comme eux ? Que peuvent-ils vous apprendre ? Comment décririez-vous votre vision pour cette année ? Ou pour les cinq ans à venir ? Ou les dix ? Quelles personnes de votre entourage vous connaissent vraiment ? Leur avez-vous soumis vos objectifs ? Vous ont-ils dit ce qu'ils pensaient de la manière dont vous utilisez vos talents ? Si vous deviez écrire votre propre épitaphe, que diriez-vous ? Quel souvenir aimeriez-vous laisser ?

### Un conseil pour aujourd'hui

Pour ce nouvel an, demandez à Dieu ses projets.

[Bob Gass](#)

### Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

2461 Partages

### Partager par email

Cette méditation de Bob et Debby Gass, publiée en français par l'association PHARE MEDIA est la propriété de UCB UK (charity).

L'autorisation de diffusion est accordée aux églises et aux œuvres chrétiennes à raison de 52 textes par an sous

réserve de citer les auteurs, Bob et Debby Gass, la source - [www.paroledujour.com](http://www.paroledujour.com) - et la possibilité d'obtenir gratuitement la version papier sous forme de brochure auprès de : [contact@paroledujour.com](mailto:contact@paroledujour.com).